

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 21 JUIN 2018

### ADHERENTS PRÉSENTS

#### Représentants employeurs – adhérents présents

Jean CESBRON, SAMO  
Marie PIVETEAU, SARL VALAMARELI  
Anne-Claire PERIN, BP GRAND OUEST  
Aurore DURAND, UIMM 44  
Elisabeth RENAUD, EHPAD ST-JOSEPH  
Yvan DANET, ASSO. MAISON DES  
AGES ET DES CULTURES  
Monique SAUDRAIS, UBF (BN)

Ronan BUANNIC, LAMBERT MANUFIL  
INDUSTRIES  
Sophie GALLARDO, CETIM  
Jean-Philippe BRAUD, PHALANX  
Jean-Luc CADIO, BERJAC  
Sébastien ALIX, CFTC  
Véronique ERAUD, GE SPORT 44,  
PROFESSION SPORT 44

Vincent COMBEUIL, MEDEF 44  
Jean-Christophe LIMOUSIN, UTPL  
Gwendal BAREAUD, FELIX SANTE  
Joseph BRULE, STE D'EXPL° DES ETS  
BRULE  
Jérôme DUCHESNE, SYD CONSEIL  
INTEGRATION

#### Administrateurs collège salariés présents :

Sébastien ALIX, CFTC

Brigitte ROQUET, CGT, CGT  
CHEMINOTS DE NANTES

Christine LEMEE, CGT, ADEF

### INVITES

Isabelle MARTIN, CAC, TGS France  
Audit, membre du groupe SOREGOR  
Karim BADI, Directeur Général,  
SSTRN  
Serge-Eric BERTUCAT, DAF, SSTRN  
Xavier DEPARIS – Dir. Filière  
Prévention, SSTRN  
Audrey GILLARD, Juriste/CIL, SSTRN

Eric PAYEN de LA GARANDERIE,  
Responsable communication et  
information, SSTRN  
Emmanuel TRETOU, Responsable  
digital, SSTRN  
Jérôme VIAUD, Responsable SG-  
service qualité, SSTRN

Vigrine BORDIER, Responsable RH,  
SSTRN  
Françoise DUCROT, Médecin  
coordonnateur, SSTRN  
Hélène BRICAUD, Attachée de  
Direction, SSTRN

L'an deux mille dix-huit, le 21 juin à 16h30 les membres de l'assemblée générale de l'association Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) se sont réunis au siège 2 rue Linné à Nantes.

Chaque participant entre en séance et signe la feuille de présence tant à titre personnel qu'à titre de mandataire et reçoit les bulletins de vote pour participer aux délibérations.

#### Documents transmis préalablement à la réunion :

- Rapport d'activité 2017
- Projet associatif 2017-2021

#### Documents projetés en séance :

« Support de présentation de la séance »

\*\*\*\*\*

M. CESBRON, président du SSTRN, ouvre la séance à 17h. Il remercie les personnes présentes.

M. COMBEUIL et M. BRAUD sont désignés scrutateurs.

Mme BRICAUD est désignée secrétaire de séance.

Les participants sont informés de l'enregistrement de la séance afin de faciliter la rédaction du procès-verbal par la secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

M. CESBRON énonce l'ordre du jour de l'assemblée :

- Ratification des remplaçants des collèges au conseil d'administration et à la commission de contrôle suite aux vacances de sièges depuis la dernière AG (mandats 2016-2020)
- Elections – Renouvellement partiel des collèges employeurs du conseil d'administration et de la commission de contrôle (mandats 2018-2022)
- Rapport moral du Président et rapport d'activité de l'année 2017
- Rapport financier 2017
- Rapport du Commissaire aux comptes 2017
- Projet associatif 2017-2021
- Pouvoirs pour les formalités
- Vote des résolutions
- Proclamation des résultats

### RATIFICATION DES REMPLAÇANTS DES COLLEGES EMPLOYEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION DE CONTROLE SUITE AUX VACANCES DE SIEGES DEPUIS LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE (MANDATS 2016-2020)

M. CESBRON indique que cette année il y a eu cooptation d'un membre de la commission de contrôle suite à la démission de Mme Marjorie BATISTA depuis la dernière assemblée, dont le mandat s'achève en 2020.

Ainsi la commission de contrôle propose à la ratification de l'assemblée générale son remplacement par Mme Marie-Françoise REDON.

M. CESBRON ajoute qu'il y a eu cooptation d'un membre du conseil d'administration suite à la démission de M. Xavier TOSTIVINT (actuellement à la commission de contrôle) depuis la dernière assemblée, dont le mandat s'achève en 2020.

Ainsi le conseil d'administration propose à la ratification de l'assemblée générale son remplacement par M. Jérôme DUCHESNE.

Les membres de l'assemblée générale seront amenés à se prononcer sur la cooptation de ces membres.

-----

### ELECTIONS – RENOUVELLEMENT PARTIEL DES COLLEGES EMPLOYEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE (MANDATS 2018-2022)

Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeurs du conseil d'administration est renouvelé par moitié tous les 2 ans. Six candidats se sont portés candidats au conseil d'administration ; cinq sont à élire pour un mandat de 4 ans.

|   | Prénom NOM       | Entreprise                    | Activité                     | Fonction             | Nb Sal | Organisation patronale |
|---|------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------|--------|------------------------|
| 1 | Joseph BRULE     | SARL BRULE                    | Artisan Charcuterie          | Gérant               | 10     | U2P                    |
| 2 | Ronan BUANNIC    | LAMBERT MANUFIL INDUSTRIES    | Fabrication fils métalliques | Directeur            | 39     | MEDEF                  |
| 3 | Jean-Luc CADIO   | BERJAC                        | Abattage-Boucherie           | PDGI                 | 56     | CPME                   |
| 4 | Jean CESBRON     | DES MARCHES DE L'OUEST - SAMO | HLM                          | Président            | 125    | MEDEF                  |
| 5 | Caroline FORCARI | CEZAM                         | Réseau de soutien aux CE     | Responsable RH       | 26     | -                      |
| 6 | Marie PIVETEAU   | SARL VALMARELI                | Hôtellerie                   | Chef d'établissement | 2      | GNI                    |

Les candidats présents dans la salle (M. BUANNIC, M. CADIO, Mme PIVETEAU et M. CESBRON) se présentent.

Conformément au règlement de la commission de contrôle, le collège employeurs est renouvelé partiellement tous les 2 ans. Deux candidats se sont portés candidats à la commission de contrôle ; deux sont à élire en 2018 pour un mandat de 4 ans.

|   | Prénom NOM        | Entreprise  | Activité          | Fonction  | Nb Sal. | Organisation patronale |
|---|-------------------|-------------|-------------------|-----------|---------|------------------------|
| 1 | Catherine QUERARD | SARL MARAMU | Marchand de biens | Cogérante | 6       | CPME / GNI             |
| 2 | Xavier TOSTIVINT  | BEELINK     | Formation         | Dirigeant | 3       | MEDEF                  |

Le Président réaffirme ensuite tenir à la pluralité de la représentation des organisations patronales dans les candidatures exprimées, ainsi qu'à la diversité des secteurs d'activité et des tailles d'entreprises dans la représentation des adhérents dans nos instances.

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017

Le Président présente le rapport moral 2017.

Il rappelle le travail difficile réalisé par les équipes du SSTRN depuis des années, lié aux réformes, dans un monde depuis longtemps en forte mutation. Des transformations qui pourraient encore s'ajouter selon le rapport de la commission interministérielle commandée par le Premier ministre et pilotée par le Député Mme Charlotte LECOQ.

Les faits marquants de l'année 2017 sont passés en revue. Le Président évoque le travail mené pour la rédaction du projet associatif 2017-2021, la participation aux groupes du PRST3, les ateliers de prévention proposés aux adhérents, le déploiement de la Loi travail, les travaux de réfection et les déménagements de certains centres... avec une réelle proactivité du Service dans la conduite des projets et la mise en œuvre des actions.

Il souligne également les participations auprès de la fédération régionale et de Présanse (national) et rappelle l'établissement d'un budget pluriannuel qui donnera une vraie visibilité pour les années à venir. Il termine son propos en reconnaissant que le monde de la santé est complexe, avec du paritarisme dans les instances, des médecins du travail qui ont une certaine autonomie et un métier qui change, une législation qui évolue constamment, entraînant une fatigue des équipes qu'il faut prendre en compte.

M. BADI présente ensuite le rapport d'activité 2017.

- Quelques chiffres :
  - 579 nouvelles entreprises
  - 21 000 salariés suivis supplémentaires
  - 1 850 nouvelles adhésions
- Suivi individuel :
  - Baisse du suivi périodique
  - Croissance de 16% des visites aperiodiques (visites d'embauche ; visites de reprise et occasionnelles)
- Les inaptitudes
  - 1 510 inaptitudes déclarées
  - Augmentation significative des inaptitudes chez les salariés âgés de 31 à 40 ans (36% des inaptitudes)
  - 75% des motifs des inaptitudes sont liés à des RPS et TMS (2/3 TMS ; 1/3 RPS)
  - 63% des salariés déclarés inaptes sont en recherche d'emploi

- Prévention collective :
  - 9 600 fiches d'entreprise (soit 45% des adhérents)
  - 9 701 interventions
  - 38% des actions en milieu travail sont des visites en entreprise, 14% sont des études de poste
  - Temps de déplacement représentant 30% de l'activité
- Cellule maintien dans l'emploi :
  - 265 dossiers suivis en 2017
  - 49% des salariés sont maintenus en activité
- Service social du travail :
  - 567 entretiens individuels menés en 2017
  - 74,8% des CSP bénéficiaires sont des employés
  - 1 assistante actuellement → Embauche d'une 2<sup>ème</sup> assistante sociale en 2018
- Psychologues du travail :
  - Hausse des actions auprès des entreprises de 159% en 2017
  - 183 salariés sensibilisés auprès de 146 adhérents (ateliers de sensibilisation sur les RPS)
  - 2 psychologues actuellement → Embauche de 2 psychologues en 2018

-----

## RAPPORT FINANCIER 2017

M. BERTUCAT présente le rapport financier.

|                                           | 2014     | 2015     | 2016     | 2017     | 2018 prev |
|-------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| Ressources facturées - Chiffre d'affaires | 22 744 € | 23 129 € | 25 650 € | 26 256 € | 26 523 €  |
| Produits d'exploitation                   | 23 769 € | 23 893 € | 26 476 € | 27 112 € | 26 990 €  |
| Charges de fonctionnement                 | 3 579 €  | 4 082 €  | 3 666 €  | 3 594 €  | 3 719 €   |
| Impôts et taxes                           | 1 315 €  | 1 168 €  | 1 064 €  | 1 108 €  | 1 067 €   |
| Charges de personnel                      | 17 635 € | 18 376 € | 19 150 € | 19 849 € | 20 127 €  |
| Autres charges d'exploitation             | 1 333 €  | 1 527 €  | 1 576 €  | 1 553 €  | 1 676 €   |
| Résultat d'exploitation                   | -92 €    | -1 260 € | 1 021 €  | 1 009 €  | 401 €     |
| % des ressources facturées                | -0,40 %  | -5,45 %  | 3,98 %   | 3,84 %   | 1,51 %    |
| Résultat financier                        | 174 €    | 50 €     | 23 €     | 18 €     | 28 €      |
| Résultat courant                          | 82 €     | -1 211 € | 1 044 €  | 1 027 €  | 429 €     |
| % des ressources facturées                | 0,36 %   | -5,23 %  | 4,07 %   | 3,91 %   | 1,62 %    |
| Résultat exceptionnel                     | 53 €     | 240 €    | -327 €   | 50 €     | 117 €     |
| Impôts sur les sociétés dt CICE           | -176 €   | -284 €   | -259 €   | -56 €    | 182 €     |
| Réserve spéciale de Participation         |          |          |          | 112 €    | 51 €      |
| Résultat de l'exercice                    | 311 €    | -686 €   | 976 €    | 1 022 €  | 313 €     |
| % des ressources facturées                | 1,37 %   | -2,97 %  | 3,80 %   | 3,89 %   | 1,18 %    |

Le résultat de l'exercice 2017 présente un bénéfice net de 1 022 K€, soit 3,89% du chiffre d'affaires.

- Bilan et trésorerie :
  - Augmentation du fonds de roulement (+ 31 %)
  - Diminution de l'excédent en fonds de roulement (- 20,9%)
  - Trésorerie : + 264 K€ (+ 5,8%)

M. BERTUCAT présente ensuite les grilles tarifaires 2017/2018.






## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2017

Mme MARTIN indique avoir vérifié les comptes et les procédures du service.

Deux rapports ont été établis : le rapport général et le rapport spécial.

L'audit a été réalisé selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments collectés sont suffisants et appropriés.

Aucune convention réglementée entre les membres du conseil d'administration et l'association n'a été passée au cours de l'exercice 2017 à soumettre à l'assemblée générale.

Mme MARTIN certifie purement et simplement les comptes 2017 préparés par le service comptable du SSTRN ; ces comptes sont réguliers et sincères, représentatifs de l'activité. Mme MARTIN confirme une situation financière et patrimoniale conforme et saine.

## PROJET ASSOCIATIF 2017-2021

Le Directeur Général présente le schéma directeur du projet associatif 2017-2021 qui s'inscrit dans un schéma global de la santé, après avoir rappelé les contextes externe (code du travail, convention collective) et interne.

M. BADI présente les 7 politiques du projet associatif :

- Médicale et technique
- Information et communication
- Management de la qualité
- Système d'information
- Ressources humaines
- Moyens généraux
- Finances et gestion

Une précision est demandée sur la mise en conformité au RGPD (règlement général de protection des données). Audrey GILLARD, juriste/CIL, indique que la démarche de mise en conformité est entamée depuis fin 2016-début 2017. Un audit interne a été réalisé, qui a identifié une problématique liée à la relation de sous-traitance avec les adhérents. Le SSTRN reviendra vers les adhérents en septembre.

M. BADI ajoute que le projet associatif prévoit un budget pluriannuel sur 4 ans estimé à 2 512 K€ (+ 628 K€ par an en moyenne). Le financement sera possible grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents et de la masse salariale (projet autofinancé par l'évolution structurelle). Le Président ajoute que le plan de financement est prudent.

M. BADI conclut en indiquant que le projet associatif est en cohérence avec les plans nationaux et régionaux. Le Service doit contribuer à valoriser les actions de prévention, telles que l'harmonisation de la traçabilité des actions en milieu de travail et la mise à jour systématique des fiches d'entreprise.

## VOTE DES RESOLUTIONS

M. BERTUCAT énonce les résolutions.

Le Président présente ensuite le bulletin de vote remis aux membres de l'assemblée à leur arrivée qui sera utilisé pour voter.



Les membres de l'assemblée générale sont invités à exprimer leur vote sur les résolutions préalablement énoncées.  
Les deux scrutateurs veillent au bon déroulement du vote et du dépouillement.

**Résolution n° 1 – Ratification des remplaçants du collège employeurs suite à la vacance des sièges depuis la dernière assemblée générale**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation du remplaçant au collège employeurs à la CC, et en avoir délibéré, ratifie Mme Marie-Françoise REDON comme remplaçante au collège employeurs de la CC dont l'échéance du mandat est en 2020.

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation du remplaçant au collège employeurs au CA, et en avoir délibéré, ratifie M. Jérôme DUCHESNE comme remplaçant au collège employeurs du CA dont l'échéance du mandat est en 2020. »

**Résolution n° 2 – Elections – Renouvellement partiel des collèges employeurs du CA et de la CC (mandats 2018-2022)**

« Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeurs du conseil d'administration est renouvelé par moitié tous les 2 ans, 5 sièges pour un mandat 2018-2022.

Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeurs de la commission de contrôle est renouvelé par moitié tous les 2 ans, 2 sièges pour un mandat 2018-2022. »

**Résolution n° 3 – Approbation des rapports moral et d'activité 2017 - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport d'activité 2017, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion de l'activité de l'association pour l'exercice 2017. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 7 775      | -       | -           |

**Résolution n° 4 – Approbation des comptes 2017 - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion financière de l'association pour l'exercice 2017. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 7 774      | -       | 1           |

**Résolution n° 5 – Affectation du résultat 2017 - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir approuvé les comptes 2017 présentant un bénéfice de 1 022 072 € décide d'affecter ce bénéfice en report à nouveau dans son intégralité. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 7 774      | -       | 1           |

**Résolution n° 6 – Projet associatif 2017-2021 - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir pris connaissance et entendu la présentation du projet associatif 2017-2021, et en avoir délibéré, approuve le projet associatif 2017-2021. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 7 775      | -       | -           |

**Résolution n° 7 – Pouvoirs au président - Adoptée**

« Tous pouvoirs sont donnés au Président ou au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal de l'AGO en vue de l'accomplissement de toutes formalités. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 7 774      | 1       | -           |

-----

**PROCLAMATION DES RESULTATS**

En conformité avec l'article 6 du règlement général de fonctionnement, les pouvoirs « blancs » reçus préalablement à la séance ont été comptabilisés dans le sens des résolutions 3 à 7 présentées par le Conseil d'Administration, et répartis entre les membres présents employeurs du Conseil d'Administration (à raison d'1/10<sup>ème</sup> par administrateur).

**Résolution n° 1 - Ratification des membres employeurs cooptés**

Est élue par ratification de la cooptation à la Commission de Contrôle pour la durée du mandat restant à courir, à savoir 2020, Mme Marie-Françoise REDON.

Est élu par ratification de la cooptation au Conseil d'Administration pour la durée du mandat restant à courir, à savoir 2020, M. Jérôme DUCHESNE.

|    |                       | Favorables | Contres | Abstentions |
|----|-----------------------|------------|---------|-------------|
| CC | Marie-Françoise REDON | 7 770      | -       | 5           |
| CA | Jérôme DUCHESNE       | 7 775      | -       | -           |

**Résolution n° 2 : Renouvellement partiel du collège employeurs CA et CC**

|    |                   | Nb de voix |
|----|-------------------|------------|
| CC | Catherine QUERARD | 7 623      |
|    | Xavier TOSTIVINT  | 7 638      |
| CA | Joseph BRULE      | 7 347      |
|    | Ronan BUANNIC     | 7 637      |
|    | Jean-Luc CADIO    | 7 623      |
|    | Jean CESBRON      | 7 638      |
|    | Caroline FORCARI  | 533        |
|    | Marie PIVETEAU    | 7 201      |

Sont élus à la Commission de Contrôle pour un mandat de 4 ans (2018-2022) :

- Mme Catherine QUERARD
- M. Xavier TOSTIVINT

  


Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 4 ans (2018-2022) :

- M. Joseph BRULE
- M. Ronan BUANNIC
- M. Jean-Luc CADIO
- M. Jean CESBRON
- Mme Marie PIVETEAU

Résolutions n°3 à 7 : adoptées.

-----

Les procès-verbaux du dépouillement des votes sont joints au présent procès-verbal.

Les rapports annuels 2017 sont annexés au présent procès-verbal dont ils font partie intégrante.

Aucune autre question n'étant posée, M. CESBRON remercie les participants de l'Assemblée de leur présence et lève la séance à 19h.

**M. Jean CESBRON**  
Président de séance

**Mme Hélène BRICAUD**  
Secrétaire de séance



Annexes :

- » Rapport annuel 2017
- » Résultats des votes
- » Rapports 2017 du CAC